

LE BEAU LIEU

Bulletin du 15 juillet 1977.

NE PAS OUBLIER

La séance d'information sur le plan de zonage proposé aura lieu, tel que déjà annoncé, le 19 juillet prochain, à la salle de l'école, à 7.30 hres.

Monsieur Yves Laplante, chargé du projet pour la firme Pluram sera présent pour répondre à vos questions ainsi que monsieur Robert Aubé du ministère des Affaires municipales.

La procédure d'assemblée sera la suivante:

- Présentation du plan tel que proposé;
- Période d'opinions et de questions.

N'oubliez pas que c'est à cette réunion que vous pourrez obtenir réponse à vos questions.

LE CONSEIL MUNICIPAL

MOTS DE REMERCIEMENT

Nous tenons à remercier sincèrement M. & Mme Gérard Matte et les Soeurs Servantes du Saint-Coeur de Marie qui ont mis leur piscine à la disposition de la municipalité.

Grâce à leur collaboration et à celle du YMCA, plus de 27 jeunes de la municipalité poursuivent des cours de natation durant la saison estivale.

De plus, nos remerciements vont aussi à monsieur Réal Rondeau, qui a mis son court de tennis à la disposition de la municipalité dans le cadre des loisirs d'été.

Ces personnes démontrent un esprit communautaire qui est grandement apprécié de tous.

REGLEMENTS EN PREPARATION

Rue Marie-Anne

Nous avons commencé les démarches afin de régulariser la situation de la rue Marie-Anne.

Une rencontre a été prévue avec l'arpenteur-géomètre de la municipalité.

Ultérieurement, nous consulterons les propriétaires pour connaître leur point de vue et pour pouvoir prendre les décisions nécessaires.

Bâtiments désaffectés et/ou dangereux

Notre actuel règlement de construction sera amendé afin de permettre à la municipalité d'entreprendre des procédures contre les propriétaires de bâtiments désaffectés et/ou dangereux afin de les forcer à effectuer les réparations nécessaires ou la destruction d'un tel bâtiment.

Cour municipale de Beauport

Une demande de renseignements a été transmise à la municipalité de Beauport dans le but de créer une entente entre les deux municipalités afin que nous puissions utiliser les services de leur cours municipale.

Dès que nous aurons plus de renseignements et que l'entente sera prise, nous vous informerons des modalités de celle-ci.

ALAIN TURGEON, maire

EXPOSITION DE PEINTURES

L'exposition de peintures organisée dans le cadre de la "Semaine de Patrimoine" a connu un réel succès. Plus de 500 personnes ont pu apprécier ces peintures nous montrant une nouvelle facette de l'Île d'Orléans.

Nous tenons à remercier tous les gens qui ont si aimablement mis à notre disposition les peintures exposées ainsi que tous ceux qui ont collaboré de près ou de loin à la réussite du projet.

MADO CLOUTIER
SUZANNE BENOIT

HEURES DE BUREAU

Nous désirons vous rappeler que durant la saison estivale, le secrétaire-trésorier de la municipalité se tient à la mairie les mardi et jeudi soirs, de 7 hres à 9 hres, et ce jusqu'au 15 septembre inclusivement.



LE SCOUTISME A L'ILE

C'est quoi, le scoutisme?

C'est un mouvement mondial fondé en 1908 par Lord Baden Powell.

Ca sert à quoi, le scoutisme?

A former les jeunes pour qu'ils (elles) deviennent des adultes responsables.

Le scoutisme, c'est comme les "loisirs"?

NON, le scoutisme n'est pas un genre de "colonies de vacances", de "centre de loisirs", ou de "terrain de jeux".

Mais, pourtant les jeunes s'amusez chez les scouts. Ils font du sport, du bricolage, des camps?

OUI, les jeunes s'amusez chez les scouts. La méthode scout forme les jeunes par des activités intéressantes.

FORMER? Ca veut dire quoi au juste?

- apprendre aux jeunes le respect des autres et l'importance des valeurs morales;
- éveiller chez les jeunes l'intelligence, l'imagination, l'initiative, la débrouillardise, etc...
- donner aux jeunes le sens des responsabilités;
- développer chez les jeunes l'esprit d'équipe et les capacités physiques.

Est-ce que ça réussit chez tous les jeunes?

OUI, lorsque le milieu familial coopère, d'habitude.

Si votre enfant désire faire partie du mouvement scout de l'Ile, téléphonez à 828-9575

Si tu veux devenir animateur, téléphone à 828-2468.